



Bordeaux, le 17 avril 2015

Communiqué de presse

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en Aquitaine : sa mise à l'enquête publique aura lieu du 27 avril au 5 juin 2015

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est le document-cadre qui identifie la Trame verte et bleue (TVB) à l'échelle régionale. Les continuités écologiques sont nécessaires pour la survie de la faune et de la flore sauvage et contribuent à la sauvegarde de la biodiversité. La TVB est à la fois un outil de préservation de la biodiversité et d'aménagement durable du territoire.

Le SRCE est à l'interface entre les orientations nationales qui permettent de veiller à une cohérence inter-régionale et transfrontalière et les démarches locales :

- initiatives déjà prises ou nouvelles en faveur de la préservation et de la reconquête du bon état des trames vertes et bleues ; des actions concrètes sont ainsi déclinées dans les projets de territoire par les acteurs locaux.
- documents d'urbanisme, projets des collectivités et de l'Etat qui doivent prendre en compte ce schéma.

Le projet de SRCE d'Aquitaine, copiloté par l'Etat et le Conseil Régional d'Aquitaine, est le fruit d'une large concertation : près de 370 structures ont été associées sur plus de trois années d'échanges à travers différentes instances : comité régional Trame verte et bleue, réunions départementales, groupes de travail thématiques ...

Aujourd'hui, avant son adoption puis sa mise en œuvre, il est soumis à enquête publique du 27 avril au 5 juin 2015 : les Aquitains pourront s'exprimer sur ce sujet, en se rendant dans les lieux d'enquête retenus (avec possibilité de rencontrer les commissaires enquêteurs lors des permanences) ou en envoyant un courrier ou un courriel au siège de l'enquête (Commission d'enquête SRCE Aquitaine - DREAL Aquitaine, Cité administrative, rue Jules Ferry - BP 55 - 33090 Bordeaux cedex, courriel : srce-aquitaine.enquete@developpement-durable.gouv.fr).

Tous les renseignements sur les modalités évoquées ci-dessus figurent dans l'avis d'enquête publique, joint à ce communiqué, issu de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique signé par le préfet de la région Aquitaine.

Contacts presse :

Préfecture de Région : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / pref-communication@gironde.gouv.fr
Conseil régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@auquitaine.fr